

PROJET EDUCATIF CSCS FLEP

Cette association a pour but l'animation globale de la ville de Soyaux en favorisant la coordination des actions menées par les différents partenaires de la vie sociale et culturelle de la Commune.

Elle agira pour :

- Répondre aux besoins des différentes catégories de population (les plus démunies notamment) non pris en compte actuellement par les associations et les structures, sur le plan économique, social, culturel et sportif.
- Aider les différentes associations à élaborer leur projet et plus particulièrement celles qui ne bénéficient pas de l'appui d'un professionnel.
- Favoriser les actions concertées avec tous les partenaires intervenant dans la vie de la commune (collectivités locales, travailleurs sociaux, institutions, structures de quartier) et notamment avec les écoles, collèges et lycée et le Centre Médico-social.
- Offrir aux enfants et adolescents de 3 à 17 ans des loisirs éducatifs
- Favoriser les contacts et les échanges entre générations
- Lutter contre l'exclusion sociale

L'association est laïque, elle s'adresse à tous dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance absolue à l'égard des partis politiques ou des groupements professionnels.

L'association se revendique du mouvement **de l'Éducation Populaire** :

- Favoriser l'égalité des chances pour permettre l'épanouissement de chacun en donnant accès à la culture, à l'éducation et aux loisirs
- Promouvoir l'éducation de tous pour une ouverture sur le monde afin de mieux le comprendre et d'agir pour le transformer
- **et prône les principes de Laïcité, de solidarité et de citoyenneté**

Laïcité

- Respect des différences, des diversités culturelles
- Refuser l'intolérance en plaçant la personne au cœur du projet

Solidarité

- Développer la solidarité qui favorise les liens d'amitié et de fraternité, l'entraide, le partage
- Permettre le lien social entre toutes les catégories de la population en favorisant le « vivre ensemble »

Citoyenneté

- Permettre aux habitants d'être acteurs au quotidien dans la vie de la cité.
- Permettre à chacun de s'engager et d'agir avec les autres sur des projets communs.
- Respecter les règles de vie en société au regard des droits et devoirs de chacun.

Ces quatre valeurs fondamentales ne prennent sens que par le respect d'autrui dans la mixité sociale, valeur transversale de notre projet.

Dans le cadre des missions du Centre social en termes d'animation globale, les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans du territoire seront accueillis dans les différents services proposés à la population.

Nos objectifs éducatifs :

- * **Développer une politique d'accueil et d'animation de qualité** en direction de tous les enfants et de tous les jeunes pendant leur temps libre, en prenant en compte les différentes tranches d'âge, dans une approche ludique
- * **Amener les enfants et les jeunes à découvrir des pratiques et des activités diversifiées** tant dans une approche d'appropriation de l'environnement proche que de découvertes de nouveaux milieux
- * **Favoriser l'acquisition de savoirs techniques et de pratiques artistiques multiples**
- * **Favoriser la prise d'initiative individuelle et collective** indispensable au développement de l'autonomie,
- * **Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie** ; permettre à l'enfant et au jeune de développer son esprit critique, de faire des choix
- * **Agir pour que l'action éducative soit porteuse de la diversité des cultures** au service du mieux vivre ensemble
- * **Eduquer à la citoyenneté**, en développant les valeurs comme la solidarité, l'esprit d'équipe, le respect de soi et d'autrui, dans le respect des valeurs de la République
- * **Développer le soutien aux familles fragilisées** pour permettre une véritable intégration des enfants et des jeunes dans les lieux d'accueil proposés par le CSCS FLEP
- * **Conforter la fonction parentale** en favorisant les rencontres et le dialogue quotidien avec les familles ; les impliquer dans la vie des accueils de loisirs ; développer le soutien aux familles en tenant compte des contextes économiques et sociaux du territoire

Les moyens mis à disposition :

1. **Des locaux aménagés** et équipés spécifiques et adaptés à l'accueil de chaque tranche d'âges
 - Centre Gulliver (ACM 6/10 ans et 10/14 ans)
 - Espace Jean Macé (AJ 14/17 ans)
 - Cyber base
2. **Des espaces municipaux** mis à disposition par convention :
 - Gymnases
 - Espaces dans les écoles primaires de la commune
 - Espaces dans les collèges
3. **Des moyens humains** adaptés et conformes aux législations en vigueur en fonction des différents accueils et des différentes conventions (TAP, Périscolaires du soir, accompagnement éducatif, pauses méridiennes, ...les recrutements se font en collaboration avec les responsables des accueils.
4. **Des budgets** de fonctionnement négociés avec la direction et validés par le Conseil d'administration
5. **Des tarifs adaptés** à chaque situation en fonction des QF
6. **La présence d'un règlement intérieur** ;
7. **Des modalités d'évaluation** de l'action annuelle sont mises en place et varient en fonction des périodes d'accueil des enfants :
8. **Le respect de la législation** de l'accueil de loisirs à caractère éducatif de mineurs et de la formalisation du projet pédagogique défini entre le directeur de l'accueil et les animateurs

- * rencontre régulière avec les membres de l'équipe du C.S.C.S F.L.E.P (temps de travail et de régulation)
- * réunion hebdomadaire des responsables de services
- * travail régulier avec la commission Enfance du CSCS, comprenant le directeur de la structure, le responsable de l'A.C.M et des membres du C.A (espace ouvert aux parents)
- * fiches de poste et de missions détaillées pour chaque collaborateur

9. des horaires d'ouverture adaptés aux différents accueils :

Lundi, Mardi, jeudi, vendredi :

Proxi : 16h30 - 18h30

Périscolaires élémentaires : 15h15 – 18h30 ou 16h00 – 18h30 (selon les jours de la semaine et les écoles)

Mercredis :

Alsh 6/11 ans : 12h00 - 18h30

Accueil de jeunes : 13h30 - 18h30

Petites vacances / été

Alsh 6/11 ans : 9h00 - 17h00 (accueil complémentaire proposé aux familles de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30)

ALSH 12/14 ans : 9h00 - 17h00 (possibilité d'accueil en demi journée et en heures décalées)

Accueil de Jeunes : 9h00 - 12h00/ 13h30 – 18h30 (accueil possible en heures décalées et samedis selon les projets)

10. La communication multi supports sert de lien et d'information sur la vie des accueils

Fait à Soyaux, le 09/06/2017

Signature (C.S.C.S F.L.E.P)

Joëlle RASSAT, Présidente

Patrick BERNARD, Directeur